

Retourner une copie de ce certificat avec votre demande de licence :

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné
Mr / Mme / Melle Melle..... Né(e) le et avoir constaté, ce jour,
l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la pratique du ball trap y compris en compétition.
Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en mains propres
à le

Signature et cachet du médecin

Pour information :

L'âge minimum requis est de 12 ans

Si l'initiation au tir d'un enfant de moins de 12 ans révolus peut être laissée à la responsabilité de ses parents, l'accès aux compétitions lui est interdit. L'obtention d'une licence FFBT est donc subordonnée à cette condition d'âge.

Les contre-indications temporaires :

Suites de chirurgie de l'épaule (coiffe des rotateurs) du côté du bras dominant, suites de chirurgie vertébrale (surtout cervicale mais aussi lombaire), handicap fonctionnel transitoire des membres supérieurs (par exemple après chirurgie de la main), traitements neuroleptiques ou antidépresseurs, lourds et prolongés, affections évolutives graves en cours de traitement, avec répercussion importante sur l'état général et les capacités physiques, maladies cardio-vasculaires (coronariennes) récemment opérées ou traitées, et/ou non équilibrées sur le plan thérapeutique.

Les contre-indications absolues et définitives :

Déficits visuels graves, non améliorables par correction optique ou par chirurgie, prothèse d'épaule du côté du bras dominant, troubles neuropsychiatriques anciens et sévères, faisant ou ayant fait l'objet d'une prise en charge spécialisée (avec éventuellement séjours hospitaliers), épilepsie, pertes de connaissance, vertiges, troubles de l'équilibre, affections morphologiques statiques et/ou dynamiques sévères, en particulier du rachis dorsolombaire, avec risque de pathologie aiguë ou de dégradation accélérée, affections cardiaques avec troubles du rythme à l'effort et/ou insuffisance ventriculaire gauche, toute pathologie grave, mettant en jeu le pronostic vital, ou parvenue à un stade terminal à court ou moyen terme.

Rubrique médicale Fédération Française de Ball Trap

Retourner une copie de ce certificat avec votre demande de licence :

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné
Mr / Mme / Melle Melle..... Né(e) le et avoir constaté, ce jour,
l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la pratique du ball trap y compris en compétition.
Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en mains propres
à le

Signature et cachet du médecin

Pour information :

L'âge minimum requis est de 12 ans

Si l'initiation au tir d'un enfant de moins de 12 ans révolus peut être laissée à la responsabilité de ses parents, l'accès aux compétitions lui est interdit. L'obtention d'une licence FFBT est donc subordonnée à cette condition d'âge.

Les contre-indications temporaires :

Suites de chirurgie de l'épaule (coiffe des rotateurs) du côté du bras dominant, suites de chirurgie vertébrale (surtout cervicale mais aussi lombaire), handicap fonctionnel transitoire des membres supérieurs (par exemple après chirurgie de la main), traitements neuroleptiques ou antidépresseurs, lourds et prolongés, affections évolutives graves en cours de traitement, avec répercussion importante sur l'état général et les capacités physiques, maladies cardio-vasculaires (coronariennes) récemment opérées ou traitées, et/ou non équilibrées sur le plan thérapeutique.

Les contre-indications absolues et définitives :

Déficits visuels graves, non améliorables par correction optique ou par chirurgie, prothèse d'épaule du côté du bras dominant, troubles neuropsychiatriques anciens et sévères, faisant ou ayant fait l'objet d'une prise en charge spécialisée (avec éventuellement séjours hospitaliers), épilepsie, pertes de connaissance, vertiges, troubles de l'équilibre, affections morphologiques statiques et/ou dynamiques sévères, en particulier du rachis dorsolombaire, avec risque de pathologie aiguë ou de dégradation accélérée, affections cardiaques avec troubles du rythme à l'effort et/ou insuffisance ventriculaire gauche, toute pathologie grave, mettant en jeu le pronostic vital, ou parvenue à un stade terminal à court ou moyen terme.

Rubrique médicale Fédération Française de Ball Trap